

SOMMAIRE

1. CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2017	page 2
2. REGLEMENTS GENERAUX	page 3
2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE	page 4
2.2. RETRIBUTION DES CLUBS	page 6
2.3. AIDES FINANCIERES AUX JOUEURS	page 7
2.4. CATEGORIES D'AGE	page 8
3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS	page 9
3.1. PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2. PROMOTION DAMES	page 11
3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4. PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5. PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6. PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17
4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE	page 18
4.1. TROPHÉE BENOIT CICE	page 19
4.2. COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3. COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4. COUPE DU CENTRE DES PARCOURS COMPACTS	page 22
4.5. QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS	page 23
4.6. QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS	page 24
4.7. INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 25
4.8. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 27
4.9. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 30
5. CHAMPIONNATS DE LIGUE	page 31
5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES	page 32
5.2. CHALLENGE REGIONAL U10	page 33
5.3. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS	page 34
6. JEUNES	page 35
6.1. 1, 2, 3 POUSETS	page 36
6.2. MERITE DEPARTEMENTAL U18	page 37
6.3. QUALIFICATION REGIONALE U16	page 38
6.4. FINALE INTER REGIONALE U16	page 40

CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2017

AVRIL

31 mars au 2 avril	Grand Prix	Limère
8-9 avril	Coupe du Centre I	Bourges
15-16 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
22-23 avril	Grand Prix	Augerville
29-30 avril	Promotion Dames	Val Queven

MAI

6-7 mai	Promotion Messieurs	Laval
13-14 mai	Grand Prix Jeunes	Tours Ardrée
13-14 mai	Classic Mid Amateurs	Les Aisses
13-21 mai	Fête des Ecoles de Golf	Golfs participants
20-21 mai	Grand Prix	Val de l'Indre
27-28 mai	1 ^{ère} qualification régionale U16 / Championnat Régional Jeunes	Dryades
29 mai	Championnat Régional Seniors	Vaugouard

JUIN

3-4 juin	Grand Prix Jeunes	Bourges
6 juin	Challenge Seniors Scramble	Augerville
10-11 juin	Promotion Mid Amateurs Dames	Sablé
10-11 juin	2 ^{ème} qualification régionale U16	Cheverny
11 juin	Challenge régionale U10	Cheverny
17-18 juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	Sologne
18 juin	Trophée Benoît CICE	La Gloriette
24 juin	Finale 1, 2, 3 poucets	Chartres Fontenay
24-25 juin	Grand Prix	Donnery
27-28 juin	Trophée Seniors	Sully / Loire

JUILLET - AOUT

1-2 juillet	Grand Prix	Vaugouard
8 au 10 juillet	Finale Inter Régionale U16	Tours Ardrée
8-9 juillet	Grand Prix	Marcilly
18-19 juillet	Promotion U16 garçons	24h du Mans
18 au 20 juillet	Promotion U16 filles	Villardeaux ou Pau
4 au 6 août	Grand Prix	Les Aisses

SEPTEMBRE

31 août-1 septembre	Trophée Seniors	Augerville
5-6 septembre	Trophée Seniors	Touraine
9-10 septembre	Grand Prix	Sologne
11 septembre	Challenge Seniors 4 balles	Val de l'Indre
16-17 septembre	Promotion Seniors Messieurs	Domaine des Ormes
19-20 septembre	Trophée Seniors	Les Aisses
24 septembre	Coupe du Centre des Compacts	Marcilly
23-24 septembre	Grand Prix	Touraine

OCTOBRE

30 septembre-1 octobre	Promotion Seniors Dames	Marcilly
30 septembre-1 octobre	Coupe du Centre II	Val de l'Indre
14-15 octobre	Classic Mid Amateurs	Augerville
23-24 octobre	Grand Prix Jeunes	Les Aisses

2.REGLEMENTS GENERAUX

2.1.	Cahier des charges d'une épreuve de Ligue	page 4
2.2.	Rétribution des Clubs	page 6
2.3.	Aides financières aux joueurs	page 7
2.4.	Catégories d'Age	page 8

2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SECURITE :

Prévenir le SAMU l'avant-veille de la tenue d'une compétition dans votre club

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches)

11h30 : ouverture du restaurant

BENEVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue

1 ou 2 OEC de préférence du club désigné par la Ligue

1 starter

1 personne pour le recording, de préférence OEC, pour l'enregistrement sur RMS

Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording

1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATERIEL :

2 voiturettes mises à disposition du Comité de l'épreuve

30 chariots (minimum) disponibles

Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)

6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)

Horloge pour l'heure officielle

Cartes de score (les éditer)

3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu

Tableau officiel (environ 2mx2m)

ORGANISATION SPORTIVE

COMITE DE L'EPREUVE :

L'arbitre et OEC désignés par la Ligue

2 représentants du club (de préférence le Président de la Commission Sportive et 1 OEC)

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation

1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OEC désigné

La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

REUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DEPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RESULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales

Envoyés à la Ligue (contact@golf-centre.fr)

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D pages 88 à 97 du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue

Attention ces normes sont impératives

Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue

Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations

Greens tondu le matin avant le départ de la compétition

Bunkers débarrassés de tous détritux et ratissés chaque jour

Fairways tondu la veille de la compétition

Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)

Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNEE D'ENTRAINEMENT :

Les joueurs engagés (voir liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans les 4 jours précédents la compétition sur réservation

DEPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIERE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique

Journée d'entraînement la veille ou dans les 4 jours précédents la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation

Prise en charge des OEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHEES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes

Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue

Prise en charge de l'arbitre et des OEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements

Cocktail de remise des Prix : La Ligue verse au Club 3 € par joueur présent (les épreuves de qualification pour les compétitions fédérales ne donnent pas lieu à une remise de prix ni à un cocktail)

Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €

Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

2.2. RETRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Retrib. Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix
Promotion		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Coupes du Centre		200 € ou 70 € (compacts)	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
Individuels					
Championnat Régional Senior	33 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	gratuits			=1/2 journée	
Journée de compétition	gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Stages				10 €/joueur/jour	
Interclubs Seniors					
Qualifications		70 € / 50 €		accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3. AIDES FINANCIERES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue.

Grands Prix Jeunes (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € par jeune issu des groupes de Ligue et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes à plus de 120 km de son domicile.

Aides aux mérites (places au 31 octobre)

Mérite national (< 21 ans au 1^{er} janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Bourse de cours

Bourse attribuée sur justificatif du pro et projet validé par l'ETR en fonction des résultats au championnat de France Jeunes (cut passé = 150 € + 100 € par match gagné)

Qualifications régionales

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

45 € / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieur au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales / Championnat de France Jeunes

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

La Ligue met à disposition un encadrement ETR sur site durant toute la durée de l'épreuve.

45 € / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Tournoi Fédéral Jeunes (à valider en fonction du nombre d'enfants qualifiés)

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

La Ligue met à disposition un encadrement ETR sur site durant toute la durée de l'épreuve.

2.4. CATEGORIES D'AGE

U10	de 2017 à 2007	de 0 à 10 ans
U12	2006	11 ans
	2005	12 ans
Benjamins	2004	13 ans
	2003	14 ans
Minimes	2002	15 ans
	2001	16 ans
Cadets	2000	17 ans
	1999	18 ans
Adultes Youth	de 1998 à 1996	de 19 à 21 ans
Adultes Amateurs	de 1995 à 1987	de 22 à 30 ans
Mid-Amateurs*	de 1986 à 1967	de 30 à 50 ans
Seniors dames*	de 1966 et moins	de 50 ans et plus
Seniors 1 messieurs*	de 1966 à 1953	de 50 à 64 ans
Seniors 2 messieurs*	de 1952 et moins	de 65 ans et plus

**L'âge pris en compte pour les mid-amateurs, seniors dames, seniors 1 et seniors 2 messieurs est celui de la veille du 1^{er} jour de compétition.*

3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1.	PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2.	PROMOTION DAMES	page 11
3.3.	PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4.	PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5.	PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6.	PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7.	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8.	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17

3.1. PROMOTION U16 FILLES

18 au 20 juillet au Golf de Villarceaux ou Pau Golf Club

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

U14 : nées en 2003 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nées en 2001 et 2002.

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 52 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) le classement au dernier Mérite National Performance des écoles de Golf.
- 2) Par ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

voir recommandations § 3.6-4

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

1. Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

2. Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

Les 16 premières équipes jouent pour la montée :

8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 1^{ère} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Épreuve non-fumeur.

3.2. PROMOTION DAMES

29-30 avril au Golf de Val Queven

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équièères : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2016 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES

10-11 juin au Golf de Sablé Solesmes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs dames.

Pour les équières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2016 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.4. PROMOTION SENIORS DAMES

30 septembre-1^{er} octobre au Golf de Marcilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2016 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.5. PROMOTION U16 GARCONS 18-19 juillet au Golf des 24h du Mans

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : index inférieur à 36,5. Voir le règlement général

U14 : nés en 2003 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2001 et 2002

Pour les équipes : 27 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.6. PROMOTION MESSIEURS

6-7 mai au Golf de Laval

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue). Chaque ligue détermine ses critères de sélection des clubs pouvant participer à cette épreuve.

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 26 mars au golf de la Carte.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

17-18 juin au Golf de Sologne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues (8 équipes par Ligue). Chaque ligue détermine ses critères de sélection des clubs pouvant participer à cette épreuve.

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 30 avril au golf de Sologne.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

16-17 septembre au Domaine des Ormes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes maximum seront retenues (6 par Ligue). Chaque région détermine ses critères de sélection des clubs pouvant participer à cette épreuve.

Pour la Ligue Centre Val de Loire, 1 qualification sera organisée en juin ou juillet si plus de 6 équipes souhaitent s'inscrire (règlement identique à la qualification messieurs).

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE

4.1.	TROPHEE BENOIT CICE	page 19
4.2.	COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3.	COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4.	COUPE DU CENTRE DES PARCOURS COMPACTS	page 22
4.5.	QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS	page 23
4.6.	QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 24
4.7.	INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 25
4.8.	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 27
4.9.	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 30

4.1. TROPHEE BENOIT CICE

18 juin au Golf de la Gloriette

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rôle des départements

CONSTITUER UNE EQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (minimes, benjamins, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

Minimes nés en 2001 et 2002,
Benjamins nés en 2003 et 2004,
U12 nés en 2005 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2017 dans une AS d'un club du département.

ENGAGER UNE EQUIPE

Engager une équipe avant le 6 juin en l'inscrivant auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr). Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical à son club de licence.

DEPLACER L'EQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

Rôle de la Ligue

DEPARTS

La Ligue organise la compétition et publie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

FORME DE JEU

Stroke play / 27 trous (9 trous grand parcours + 18 trous pitch & putt)

Classement en brut sur 8 cartes.

PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à aller sur le green.

4.2. COUPE DU CENTRE I

8-9 avril au Golf de Bourges

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Marcilly, Gloriette, Touraine, Donnery, Tours Ardrée, La Bosse, Dryades, Maintenon, Limère, Vaugouard, Bourges et Picardière.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES: Être membres et licencié(e)s en 2017 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs (sauf les pros) qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II**.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité, pour la 1^{ère} journée ainsi que pour le classement final (dans ce cas au cumul des 2 jours), les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut. Les deux dernières équipes descendront l'année suivant en Coupe du Centre II.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 8 mars 2017.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 31 mars 2017. Si vous ne pouvez pas inscrire votre Pro sur Extranet demandez à la Ligue de l'inscrire. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 200 € (chèque ou virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans les 5 jours précédents la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 6 avril 2017.

Réunion des Capitaines le samedi 8 avril 2017 à 8h30 au Club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

La Coupe du Centre I, sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3. COUPE DU CENTRE II

30 septembre-1^{er} octobre au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2017 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité, pour la 1^{ère} journée ainsi que pour le classement final (dans ce cas au cumul des 2 jours), les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe II, si elles ne sont pas déjà présentes en Coupe du Centre I, remplaceront l'année suivante les deux équipes les plus mal classées de cette dernière.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 31 août 2017.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 22 septembre 2017. Si vous ne pouvez pas inscrire votre Pro sur Extranet demandez à la Ligue de l'inscrire. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 200 € (chèque ou virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans les 5 jours précédents la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 28 septembre 2017.

Réunion des Capitaines le Vendredi 29 septembre 2017 à 19h00 au club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.4. COUPE DU CENTRE DES PARCOURS COMPACTS

24 septembre au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain compact homologué (minimum 3 trous) peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2017 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas inférieur à 24**. Les index seront plafonnés à 36.

FORME DE JEU

6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers inscrits sur Extranet).

18 trous / Stableford / 6 simples

Le Classement final en net est fait par addition des 5 meilleurs scores.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au club recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 15 août 2017.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 8 septembre 2017. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 70 € (chèque ou virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette avant la date de clôture des inscriptions par équipe. Il comprend la participation à la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure de la Coupe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents et 1 OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 14 septembre.

Réunion des Capitaines le samedi 16 septembre 2017 à 9h00 au club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.5. QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS

26 mars au Golf de la Carte

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : 18 équipes maximum seront retenues

FORME DE JEU

Epreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2017 qui aura lieu au golf de Laval les 6 et 7 mai.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par chèque ou virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

4.6. QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

30 avril au Golf de Sologne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes maximum seront retenues

FORME DE JEU

Epreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2017 qui aura lieu au golf de Sologne les 17 et 18 juin.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par chèque ou virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

4.5 INTERCLUBS SENIORS DAMES

Lundi 6, 13, 20, 27 mars, 3 et 24 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué peuvent engager des équipes. L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invitées à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. **Maximum 3 équipes par club.**

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors Dames (anniversaire des 50 ans la veille de l'épreuve), membres (AS et terrain) et licenciées à l'AS en 2017 du Club qu'elles représentent. Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs **ou égaux** à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui à la date de la 1^{ère} rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé.

En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, puis, le 2^{ème}. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1^{ère} nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 2 joueuses le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

1^{ère} division : la première équipe gagne le championnat, 2 équipes descendent

2^{ème} division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour définir les 2 équipes qui montent

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2017, règlement (**chèque ou virement**) avant le 15 janvier 2017, par un chèque d'engagement de 50 €, à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de golf, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre 2016. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueuses potentielles) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si la joueuse est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, à son club de licence.

DEPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

La feuille de match est à imprimer par l'équipe qui reçoit sur : www.golf-centre.fr rubrique vademecum

PRIX

Une coupe sera remise à l'équipe vainqueur de 1^{ère} division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

		POULE 1	POULE 2	POULE 3
1	CHEVERNY A	1 PICARDIERE B	1 LIMERE A	1 TOURAINE
2	LES AISSES	2 BOIS D'O A	2 BOIS D'O B	2 MARCILLY
3	BOURGES A	3 BOURGES B	3 DONNERY	3 ARDREE B
4	ARDREE A	4 SANCERRE	4 LE PERCHE	4 BOIS D'O C
5	MAINTENON A	5 AUGERVILLE	5 VDI	5 MAINTENON B
6	PICARDIERE A	6 CHEVERNY B	6 GERMIGNY	6 LIMERE B
06-mars	PICARDIERE A LES AISSES	AUGERVILLE CHEVERNY B	LE PERCHE DONNERY	MAINTENON B MARCILLY
	ARDREE A BOURGES A	BOURGES B PICARDIERE B	BOIS D'O B VDI	LIMERE B BOIS D'O C
	CHEVERNY A MAINTENON A	SANCERRE BOIS D'O A	LIMERE A GERMIGNY	ARDREE B TOURAINE
13-mars	LES AISSES BOURGES A	CHEVERNY B BOIS D'O A	DONNERY VDI	ARDREE B MARCILLY
	MAINTENON A ARDREE A	SANCERRE BOURGES B	BOIS D'O B LIMERE A	LIMERE B MAINTENON B
	CHEVERNY A PICARDIERE A	PICARDIERE B AUGERVILLE	GERMIGNY LE PERCHE	TOURAINE BOIS D'O C
20-mars	ARDREE A LES AISSES	CHEVERNY B BOURGES B	DONNERY BOIS D'O B	BOIS D'O C MARCILLY
	BOURGES A CHEVERNY A	BOIS D'O A AUGERVILLE	GERMIGNY VDI	TOURAINE LIMERE B
	PICARDIERE A MAINTENON A	SANCERRE PICARDIERE B	LE PERCHE LIMERE A	MAINTENON B ARDREE B
27-mars	PICARDIERE A ARDREE A	BOIS D'O A PICARDIERE B	LE PERCHE BOIS D'O B	MAINTENON B BOIS D'O C
	MAINTENON A BOURGES A	BOURGES B AUGERVILLE	VDI LIMERE A	LIMERE B ARDREE B
	LES AISSES CHEVERNY A	CHEVERNY B SANCERRE	DONNERY GERMIGNY	MARCILLY TOURAINE
03-avr	MAINTENON A LES AISSES	PICARDIERE B CHEVERNY B	LIMERE A DONNERY	MARCILLY LIMERE B
	BOURGES A PICARDIERE A	BOURGES B BOIS D'O A	VDI LE PERCHE	BOIS D'O C ARDREE B
	ARDREE A CHEVERNY A	AUGERVILLE SANCERRE	BOIS D'O B GERMIGNY	TOURAINE MAINTENON B
24-avr	FINALE			

4.8. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 6, 13, 20, 27 mars, 3 et 24 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. **Maximum 4 équipes par club.**

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2017 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs **ou égaux à celui** du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente / poule

2^{ème} division : 1 montée / poule, **1 descente / poule**

3^{ème} division : 1 montée / poule, 2 descentes / poule

4^{ème} division : **1 montée / poule**

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2017, règlement (**chèque ou virement**) avant le 15 janvier 2017, par un chèque d'engagement de 70 €, à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre 2016.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueurs potentiels) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, à son club de licence.

DÉPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de 1^{ère} division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

3ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2
1	BOIS D'O A	TOURAIN A	DRYADES A	TOURAIN B	ARDREE B	ARDREE C
2	CHEVERNY A	MARCILLY A	AUGERVILLE A	LA CARTE A	SANCERRE B	FONTENAY A
3	BOURGES A	MAINTENON A	LE PERCHE A	BOURGES C	TOURAIN C	AUGERVILLE B
4	VDI A	SANCERRE A	MARCILLY B	CHEVERNY B	BOURGES D	BOIS D'O C
5	ARDREE A	BOIS D'O B	BOURGES B	LA BOSSE A	VDI B	SOLOGNE
6	LIMERE A	PICARDIERE A	MAINTENON B	DRYADES B	SARRAYS A	PICARDIERE B
06-mars	VDI A BOIS D'O A	MAINTENON A SANCERRE A	MARCILLY B BOURGES B	BOURGES C DRYADES B	SANCERRE B TOURAIN C	ARDREE C FONTENAY A
	BOURGES A ARDREE A	MARCILLY A BOIS D'O B	DRYADES A LE PERCHE A	LA CARTE A TOURAIN B	SARRAYS A BOURGES D	BOIS D'O C AUGERVILLE B
	LIMERE A CHEVERNY A	TOURAIN A PICARDIERE A	MAINTENON B AUGERVILLE A	CHEVERNY B LA BOSSE A	VDI B ARDREE B	PICARDIERE B SOLOGNE
13-mars	BOURGES A CHEVERNY A	BOIS D'O B MAINTENON A	BOURGES B LE PERCHE A	LA CARTE A BOURGES C	TOURAIN C SARRAYS A	PICARDIERE B AUGERVILLE B
	ARDREE A VDI A	MARCILLY A TOURAIN A	MARCILLY B MAINTENON B	DRYADES B LA BOSSE A	VDI B SANCERRE B	BOIS D'O C ARDREE C
	BOIS D'O A LIMERE A	PICARDIERE A SANCERRE A	AUGERVILLE A DRYADES A	CHEVERNY B TOURAIN B	ARDREE B BOURGES D	SOLOGNE FONTENAY A
20-mars	VDI A CHEVERNY A	TOURAIN A SANCERRE A	MAINTENON B DRYADES A	DRYADES B LA CARTE A	BOURGES D VDI B	FONTENAY A PICARDIERE B
	ARDREE A BOIS D'O A	MAINTENON A MARCILLY A	LE PERCHE A MARCILLY B	TOURAIN B LA BOSSE A	SANCERRE B SARRAYS A	AUGERVILLE B ARDREE C
	LIMERE A BOURGES A	PICARDIERE A BOIS D'O B	BOURGES B AUGERVILLE A	BOURGES C CHEVERNY B	ARDREE B TOURAIN C	SOLOGNE BOIS D'O C
27-mars	CHEVERNY A ARDREE A	SANCERRE A MARCILLY A	BOURGES B MAINTENON B	TOURAIN B BOURGES C	TOURAIN C VDI B	FONTENAY A BOIS D'O C
	BOIS D'O A BOURGES A	BOIS D'O B TOURAIN A	DRYADES A MARCILLY B	LA BOSSE A LA CARTE A	BOURGES D SANCERRE B	ARDREE C PICARDIERE B
	LIMERE A VDI A	PICARDIERE A MAINTENON A	AUGERVILLE A LE PERCHE A	DRYADES B CHEVERNY B	SARRAYS A ARDREE B	AUGERVILLE B SOLOGNE
03-avr	CHEVERNY A BOIS D'O A	SANCERRE A BOIS D'O B	DRYADES A BOURGES B	TOURAIN B DRYADES B	BOURGES D TOURAIN C	AUGERVILLE B FONTENAY A
	VDI A BOURGES A	MAINTENON A TOURAIN A	LE PERCHE A MAINTENON B	LA BOSSE A BOURGES C	SARRAYS A VDI B	BOIS D'O C PICARDIERE B
	ARDREE A LIMERE A	MARCILLY A PICARDIERE A	AUGERVILLE A MARCILLY B	CHEVERNY B LA CARTE A	ARDREE B SANCERRE B	SOLOGNE ARDREE C

4ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
1	LIMERE B	1 GLORIETTE	1 CHEVERNY C	1 MARCILLY C
2	SARRAYS B	2 LIMERE C	2 LA CARTE B	2 LE PERCHE C
3	DRYADES C	3 TOURAINE D	3 BOIS D'O D	3 SULLY / LOIRE
4	VDI C	4 LA BOSSE B	4 FONTENAY B	4 DONNERY
5	GERMIGNY	5 SEPT TOURS	5 LE PERCHE B	5 CHEVERNY D
6	SANCERRE C	6 VDI D	6 MAINTENON C	6 AUGERVILLE C
06-mars	SARRAYS B LIMERE B	LA BOSSE B LIMERE C	CHEVERNY C LA CARTE B	DONNERY LE PERCHE C
	DRYADES C VDI C	TOURAINE D SEPT TOURS	BOIS D'O D FONTENAY B	SULLY / LOIRE CHEVERNY D
	GERMIGNY SANCERRE C	VDI D GLORIETTE	LE PERCHE B MAINTENON C	AUGERVILLE C MARCILLY C
13-mars	GERMIGNY SARRAYS B	SEPT TOURS LA BOSSE B	LA CARTE B BOIS D'O D	CHEVERNY D DONNERY
	LIMERE B VDI C	TOURAINE D GLORIETTE	LE PERCHE B CHEVERNY C	SULLY / LOIRE MARCILLY C
	DRYADES C SANCERRE C	VDI D LIMERE C	MAINTENON C FONTENAY B	AUGERVILLE C LE PERCHE C
20-mars	VDI C GERMIGNY	LIMERE C SEPT TOURS	FONTENAY B LE PERCHE B	LE PERCHE C SULLY / LOIRE
	LIMERE B DRYADES C	LA BOSSE B GLORIETTE	CHEVERNY C BOIS D'O D	MARCILLY C CHEVERNY D
	SARRAYS B SANCERRE C	VDI D TOURAINE D	LA CARTE B MAINTENON C	DONNERY AUGERVILLE C
27-mars	SARRAYS B DRYADES C	GLORIETTE LIMERE C	LA CARTE B LE PERCHE B	LE PERCHE C CHEVERNY D
	LIMERE B GERMIGNY	TOURAINE D LA BOSSE B	FONTENAY B CHEVERNY C	DONNERY MARCILLY C
	SANCERRE C VDI C	SEPT TOURS VDI D	BOIS D'O D MAINTENON C	AUGERVILLE C SULLY / LOIRE
03-avr	VDI C SARRAYS B	LIMERE C TOURAINE D	FONTENAY B LA CARTE B	MARCILLY C LE PERCHE C
	DRYADES C GERMIGNY	GLORIETTE SEPT TOURS	BOIS D'O D LE PERCHE B	SULLY / LOIRE DONNERY
	SANCERRE C LIMERE B	LA BOSSE B VDI D	MAINTENON C CHEVERNY C	CHEVERNY D AUGERVILLE C

4.9. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

6 juin à Augerville - 11 septembre au Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, classés, seniors 1 ou 2 licenciés en 2017.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.
Equipe mixte autorisée.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

AUGERVILLE / SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup de départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. En dehors des zones tondues ras, le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second droppe. Le handicap de jeu : 35% handicap joueur A + 15% handicap joueur B

VAL DE L'INDRE / 4 BALLES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent 1 point de participation.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 2 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES EQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par écrit ou fax ou mail la liste des équipes engagées au golf qui reçoit 48h avant la rencontre.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur (avec souvenir offert à la meilleure équipe par la Ligue). La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5. CHAMPIONNATS DE LIGUE

- | | | |
|------|------------------------------|---------|
| 5.1. | CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES | page 32 |
| 5.2. | CHALLENGE REGIONAL U10 | page 33 |
| 5.3. | CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS | page 34 |

5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

10-11 juin 2017 au Golf de Cheverny

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2001 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2016 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2005 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2003 et 2004	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
Minimes	né(e)s en 2001 et 2002	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

FORME DE JEU

Epreuves sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipes sera calculé en tenant compte du classement individuel dans chacune des huit catégories :

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Départage par addition des points du meilleur score de chaque équipe dans chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements le mardi 30 mai 2017. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 8 juin 2017.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U12.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.2. CHALLENGE REGIONAL U10

11 juin au Golf de Cheverny

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie U10 et avec un index inférieur à 48. Des wild cards pourront être accordées par département.

Le champ des joueurs est limité à 21 garçons et 9 filles. Les joueurs seront retenus par ordre d'index.

FORME DE JEU

Stroke play / 9 trous

Classement individuel en brut par sexe. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements le mardi 30 mai. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 8 juin.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.3 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

29 mai au Golf de Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés de la Ligue du Centre Val de Loire classés seniors 1 ou 2 en 2017 et qui répondent aux conditions d'index suivantes : Dames < 28, Messieurs < 24.

Seniors 1 et 2 messieurs :

1^{ère} série : index inférieur à 15.4

2^{ème} série : index jusqu'à 24

Seniors dames :

1^{ère} série : index inférieur à 18.4

2^{ème} série : index jusqu'à 28

Ouvert aux joueuses et joueurs ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors 1 messieurs, et 65 ans pour les seniors 2 messieurs.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 18 trous, classement individuel en brut par sexe.

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr) avant le 25 mai 2017. Précisez votre catégorie "Seniors" ou "Seniors 2" et votre index. Engagements 33 € (28 € de Green Fee et 5 € d'engagement) à régler sur place par chèque.

DEPARTS

Heures de départ disponibles au Club et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 27 mai 2017.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie et dans chaque série du classement en brut sera Champion régional.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

6. JEUNES

- | | | |
|-------------|----------------------------------|---------|
| 6.1. | FINALE REGIONALE 1, 2, 3 POUSETS | page 36 |
| 6.2. | MERITE DEPARTEMENTAL U18 | page 37 |
| 6.3. | QUALIFICATION REGIONALE U16 | page 38 |
| 6.4. | FINALE INTER REGIONALE U16 | page 40 |

6.1. FINALE REGIONALE 1, 2, 3 POUSETS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs et joueuses de moins de **10 ans**, non classés et licenciés dans un club de la Ligue.

Pour les équipes : 12 équipes maximum seront retenues (2 par département). Chaque département détermine ses critères de sélection des équipes pouvant participer à cette épreuve.

FORME DE JEU

Strokeford : stroke play aménagé (après plus de 5 coups on marque 6 et on va au trou suivant).

Greensome à 3 : chaque joueur, passe marqueur à tour de rôle. Les deux autres prennent chacun un départ, choisissent une des deux balles et jouent la balle choisie alternativement jusqu'au trou.

5 clubs maximum dans le sac, dont un bois.

Distance de jeu de chaque trou : entre 30 et 90 m

Des trous présentant des situations variables :

- Sans difficulté frontale
- Avec difficulté frontale et des options de contournement
- avec difficulté frontale sans option possible de contournement
- des départs à plat sur tee
- des départs à stance et « lies » variés (bunker, rough, pente montante ou descendante...)

CONSEILS D'ORGANISATION

Réaliser l'animation de préférence sur un parcours découverte type compact, pitch & putt... où les repères de départ peuvent être permanent

Plusieurs situations peuvent être organisées autour du même green

Indiquer clairement les départs par des panneaux ou des plots

Associer chaque équipe à 1 accompagnateur (ASBC, adulte, jeunes joueurs classés...), connaissant les règles de base, qui se tiendra à **distance** et qui n'aura aucun lien de parenté avec les enfants de cette même équipe

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **8 jours avant l'animation**. Ils devront parvenir par mail à contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant l'animation, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer.

Droits d'inscription : gratuit

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

6.2. MERITE DEPARTEMENTAL U18

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses classés et de nationalité française ou étrangère licenciés dans un club du Département qui organise.

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2007 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2005 et 2006
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2003 et 2004
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2001 et 2002
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 1999 et 2000

FORME DE JEU

Stroke Play : 9 trous ou 18 trous Pitch & Putt : index > 40

Stroke Play : 18 trous < 40

U10 filles :	3 740 m maximum
U10 garçons :	4 390 m maximum
U12 filles :	4 275 m maximum
U12 garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum
Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum
Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum
Cadets :	5 945 m maximum

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **8 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail au Comité Départemental.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

6.3. QUALIFICATION REGIONALE U16

27-28 mai au Golf des Dryades – 10-11 juin au Golf de Cheverny

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2001 et après, licenciés dans un club de la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé **8** compétitions 18 trous depuis le **01/09/2016** (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum **4** en mérite départemental **ou grand prix**
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2005 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2003 et 2004	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
Minimes	né(e)s en 2001 et 2002	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

Ouvert aux minimes seulement sur la 2^{ème} qualification régionale.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **15 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail à la Ligue (contact@golf-centre.fr).

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

**Points par épreuve après classement
sur 2 tours disputés**

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Points par épreuve avec 1 seul tour disputé

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	70	70
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	51	51
5 ^{ème}	43	43
6 ^{ème}	35	35
7 ^{ème}	31	31
8 ^{ème}	26	26
9 ^{ème}	20	20
10 ^{ème}	18	18
11 ^{ème}	15	15
12 ^{ème}	14	14
13 ^{ème}	13	13
14 ^{ème}	12	12
15 ^{ème}	11	11
16 ^{ème}	10	
17 ^{ème}	9	
18 ^{ème}	8	
19 ^{ème}	7	
20 ^{ème}	6	
21 ^{ème}	5	
22 ^{ème}	4	
23 ^{ème}	3	
24 ^{ème}	2	
25 ^{ème}	1	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Ces quotas seront réajustés avant la 1^{ère} qualification.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Minimes Garçons	Minimes Filles	Wild cards	TOTAL
CENTRE	10	4	7	3	4	2	3	30

6.4. FINALE INTER REGIONALE U16
8 au 10 juillet au Golf de Tours Ardrée

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

U12 :	nés en 2005 ou après
Benjamins :	nés en 2003 et 2004
Minimes :	nés en 2001 et 2002

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

Le quota de places attribué à chaque Inter régions sera publié 1 mois avant l'épreuve.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (**pour toute personne sur le parcours**), cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de qualifiés pour le Championnat de France seront publiés 1 mois avant l'épreuve.